



Chambéry, le 13 février 2015

Santé environnementale

DELEGATION SAVOIE

**Instance Régionale
d'Education et de Promotion
de la Santé**

**Centre Régional d'Information
et de Prévention du Sida**

Adresse du siège

9 quai Jean Moulin
69001 Lyon
Tél. 04 72 00 55 70
Fax 04 72 00 07 53
contact@education-sante-ra.org
www.education-sante-ra.org

Siret : 323 390 161 00046
N° : 82 69 06 790 69

Adresse Postale

306, rue Jules Bocquin
73000 Chambéry
Tél. 04 79 69 43 46
Fax 04 79 62 10 22
contact73@education-sante-ra.org
www.sante-savoie.org

Espace Régional de
Santé Publique
www.ersp.org

Fédération Nationale
d'Education pour la Santé
www.fn.es.fr

Réunion du groupe de travail Communication interne et Aménagement
du 12 février 2015

Pour information, vous trouverez en fin de document la liste des personnes présentes et excusées à cette réunion.

Rappel de l'ordre du jour :

- Modalités de l'affichage ;
- Contenu de la communication ;
- Proposition d'aménagement de l'appartement.

Modalités et contenu de l'affichage

Deux types d'affichages pourront être disponibles :

- Un affichage permanent reprenant les informations générales sur les thématiques phares (1 à 2 panneaux par pièce).
Format A1 (84,1cm x 118,9cm) avec deux œilletons.
- Un affichage temporaire pour les ateliers (panneaux des structures souhaitant intervenir spécifiquement sur une thématique) ou lors des temps forts.

Afin de répondre au besoin d'un affichage modulable, un système de rail avec des crochets semble adapté.

Un espace de stockage sera disponible dans la pièce « bureau ».

Les panneaux étant des supports d'animations, ils ne doivent pas être surchargés d'informations. Ils s'orientent vers une communication simple, concrète, non culpabilisante et pas uniquement sur les dangers.

Des visuels viendront illustrer les textes.

Ces différents panneaux seront soumis à l'appréciation des habitants avant validation.

En complément, des astuces seront disponibles à différents endroits et sur certains objets (ex : sur le réfrigérateur, la cuvette des toilettes, etc.).

Proposition d'aménagement de l'appartement.

L'aménagement a été pensé pour répondre aux besoins de certains professionnels souhaitant réaliser des ateliers spécifiques.

Cette proposition n'est pas définitive et devra rester en concordance avec la vision des habitants.

La récupération, la réhabilitation et les dons seront priorités.

Cuisine

- Communication :
 - Panneaux permanents : les éco-gestes et le tri sélectif, cuisiner malin, les économies d'eau et d'électricité, les risques des branchements électriques.
 - Un panneau blanc pourra servir de surface de projection.
- Mobilier : une table, des chaises, un plan de travail, des meubles de rangement.
- Electroménager fonctionnel : un réfrigérateur, une cuisinière, un micro-onde, une bouilloire, une cafetière.
- Matériel : un tableau ardoise et des craies sans poussière, de la vaisselle, des ustensiles de cuisine, un bio-seau, des poubelles pour le tri et une caisse pour le verre.
- Points de vigilance : les branchements électriques.

Balcon :

- Panneaux permanents : le compostage et le jardinage (et usage du balcon).
- Mobilier pour surélever les pots.
- Matériel : pots, terre, compost.
- Points de vigilance : viabilité des panneaux restant à l'extérieur. De plus, pour réduire l'impact des allergènes (pollen, etc.), les plantes aromatiques seront priorités sur le balcon.

Au printemps, la bourse d'échange de plantes et de graines pourra servir à composer le balcon et l'espace extérieur donnant sur le square.

Salon :

- Communication :
 - Panneaux permanents : l'aération et les allergènes, le monoxyde de carbone, l'éclairage et la veille électrique.
 - L'arrière du meuble à l'entrée pourra servir de surface de projection.
- Mobilier : un canapé ou des fauteuils, une table basse, un meuble TV, une bibliothèque.
- Electroménager : une télévision, une box internet, des lampadaires.
- Matériel : un détecteur de fumé.
- Points de vigilance : le salon pouvant également servir d'espace pour les ateliers, il ne devra pas être encombré. Des meubles légers, facilement déplaçables permettront d'installer des tables pliables.

Entrée :

Panneau permanent : les consignes de sécurité.

Matériel : un extincteur.

Chambre enfant :

- Panneaux permanents : l'aération et la perte de chaleur.
- Mobilier : lit, matelas, table de chevet, armoire, (lit pour bébé).
- Petit appareillage : petite télé (présente et utilisable lorsque l'on aborde les rythmes de vie) et une lampe de chevet.

Bureau (deuxième chambre) :

- Panneaux permanents : l'aération, les accidents domestiques.
- Mobilier : des étagères de stockage, un bureau, une chaise.
- Matériel informatique : un ordinateur

Les toilettes :

Panneau permanent : les économies d'eau (mécanisme double commande, fuites, etc.) et l'accès aux produits ménagers chimiques.

Salle de bain :

Panneaux permanents : les économies d'eau (mousseurs, etc.), l'aération, les accidents domestiques et les cosmétiques.

Electroménager : un lave-linge.

Matériel : une boîte à pharmacie, un miroir et un rideau de douche.

PERSONNES PRESENTES

Structure	Prénom NOM	Mail
Chambéry métropole	David PODGORSKI	david.podgorski@chambery-metropole.fr
Mairie de Chambéry	Odile LEFEBURE	o.lefebure@mairie-chambery.fr
IREPS RA - 73	Florence MAILLARDET	stagiaires@sante-savoie.org
IREPS RA - 73	Frédérique QUETIN	frederique.quetin@education-sante-ra.org
IREPS RA - 73	Juliette TOYI	juliette.toyi@education-sante-ra.org

PERSONNES EXCUSEES

Structure	Prénom Nom	
Chambéry Alpes-Habitat	Virginie NOCCA	v.nocca@cristal-services.fr
Mutualité française Rhône-Alpes	Virginie DENARIE	v.denarie@mfra.fr
Régie +	Christian GOY	cgoy.regieplus@yahoo.fr
Unis-Cité	Myriam Lopez-Dubeuf	mlopez@uniscite.fr